



L'EAU POUR LA VIE

Le défi à relever

Au moins 1,1 milliard de personnes vivant pour la plupart dans les pays en développement n'ont pas un accès suffisant à de l'eau potable salubre, un service que les habitants des pays développés prennent pour acquis. Dans les régions rurales des pays en développement, où un tiers de la population ne dispose pas d'un accès suffisant, les femmes et les enfants doivent souvent parcourir des kilomètres pour aller chercher de l'eau. Dans les régions urbaines, la croissance démographique et le développement économique entraînent une demande qui dépasse largement les capacités des réseaux d'approvisionnement en eau des municipalités.

Deux millions de tonnes de déchets humains, en plus de l'écoulement des produits agricoles et des effluents industriels, sont évacués chaque année sans être traités dans les rivières et les ruisseaux, contaminant l'eau, propageant les maladies infectieuses et détériorant les écosystèmes. Chaque année, des maladies d'origine hydrique, notamment la diarrhée, entraînent plus de deux millions de décès, principalement chez les jeunes enfants.

L'eau sert surtout à irriguer les cultures pour nourrir une population mondiale qui ne fait que croître. L'agriculture représente 70 pour cent de l'eau utilisée dans le monde, et une utilisation efficace des ressources en eau et la productivité dans ce secteur demeurent faibles. Les prélèvements d'eau destinés à l'agriculture affectent le cours des rivières et, s'ils sont excessifs, peuvent avoir des effets perturbateurs considérables sur les écosystèmes et contrecarrer la demande croissante en eau en vue d'une utilisation publique et industrielle. Dans le même temps, l'utilisation imprudente des écosystèmes des sols, comme le déboisement des bassins versants et l'érosion, qui peuvent perturber le cours naturel de l'eau, entraînant des inondations, la désertification et d'autres problèmes.

En raison de l'augmentation systématique de l'utilisation de l'eau à des fins agricoles, industrielles et pour les ménages, un nombre croissant de pays font face à des pénuries d'eau. D'ici à 2025, 1,8 milliard de personnes vivront dans des pays ou régions souffrant de pénuries d'eau absolues, notamment l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest, ainsi que dans de vastes régions de l'Asie du Sud et de l'Est.

Face à ces défis, le programme mondial d'action lié à l'eau se concentre sur deux objectifs qui ont été convenus lors du Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg, en 2002 : réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion des personnes n'ayant pas accès à une eau potable salubre; et, pour la mise au point de plans de gestion intégrée et efficace des ressources en eau pour 2005, en vue d'améliorer la gestion des ressources en eau potable à toutes fins utiles.

Exemples de succès

La récolte des eaux de pluie peut également constituer une importante source d'eau dans les communautés rurales.

Au **Bangladesh**, environ 1000 systèmes de collecte des eaux de pluie ont été installés depuis 1997, principalement dans des zones rurales.

En **Chine**, 17 provinces ont opté pour la récolte de l'eau de pluie, fournissant de l'eau potable à environ 15 millions de personnes ainsi qu'une irrigation d'appoint pour 1,2 million d'hectares de terres.



Treizième session de la Commission du développement durable : politiques envisagées

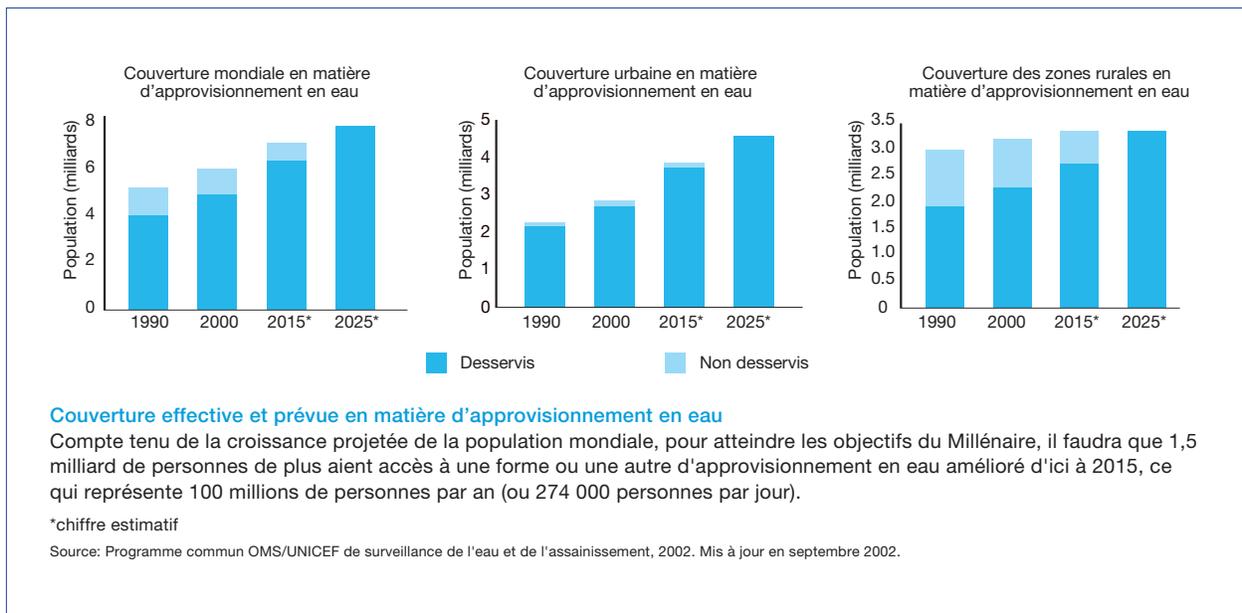
Lors de la douzième session de la Commission du développement durable, des ministres, délégués gouvernementaux et représentants non gouvernementaux ont évalué les progrès réalisés en vue d'atteindre l'objectif portant sur l'accès à l'eau potable, en mettant en lumière les obstacles et les contraintes auxquels ils étaient confrontés, et en faisant part de leurs pratiques exemplaires.

La Commission du développement durable, qui se réunira à New York lors de sa treizième session, du 11 au 22 avril 2005, se penchera sur les thèmes de l'eau, de l'assainissement et des établissements humains. Les délégués des gouvernements prendront des décisions sur des orientations politiques et des mesures concrètes en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés dans le domaine de l'eau, ainsi que les autres objectifs de développement durable. Ce sera la première session consacrée à l'adoption de cadres de politiques depuis le Sommet de Johannesburg.

Si les défis semblent monumentaux, les gouvernements, l'opinion publique et la communauté internationale semblent démontrer à présent une compréhension accrue face à l'urgente nécessité d'améliorer la gestion de l'eau et d'accroître l'accès à une eau potable salubre. On constate de plus en plus l'existence d'un consensus sur nombre de solutions et d'accords possibles, et sur le fait que les buts et objectifs internationaux liés à l'eau peuvent être atteints grâce à la coopération de tous les partenaires. Il est cependant nécessaire d'avoir une démarche ciblée et coordonnée, et il n'existe pas de solution toute faite ou de panacée. Chaque pays devra décider de ses orientations politiques et des mesures possibles qu'il prendra pour réaliser ses buts et objectifs nationaux liés à l'eau.

La base des discussions lors de la treizième session de la Commission du développement durable sera le Résumé du Président des débats interactifs tenus lors de la réunion intergouvernementale préparatoire, du 28 février au 4 mars 2005 (http://www.un.org/esa/sustdev/csd/csd13/ipm_chairstext2.pdf), ainsi qu'un rapport publié par le Secrétaire général de l'ONU (E/CN.17/2005/2), portant sur les orientations politiques et mesures envisagées en vue d'atteindre les objectifs concernant l'eau. Certaines des grandes orientations du rapport sont résumées ici.

Une gestion améliorée de l'eau est indispensable à la réalisation des objectifs de développement liés à la pauvreté, à la santé, à la faim, au développement industriel et à la protection de l'environnement. Il est par



Exemples de succès

Il est important d'amortir les coûts en vue d'assurer la viabilité financière des services d'eau :

Au **Sénégal**, la réforme des services de distribution d'eau s'est accompagnée de l'octroi d'une subvention les premières années, les tarifs étant progressivement augmentés jusqu'à ce que les coûts soient entièrement couverts.

A Sydney, en **Australie**, il a été démontré que la consommation moyenne d'eau par personne baisse en cas de tarification de l'eau basée sur la consommation.

Dans le domaine agricole, nombre de dispositifs d'irrigation efficaces et à faible coût deviennent de plus en plus accessibles aux agriculteurs à faible revenu, notamment l'irrigation au goutte-à-goutte (dispositif d'irrigation par seau Chapin, au **Kenya**), les systèmes de micro-irrigation utilisant des tuyaux de plastique de qualité inférieure (dispositif Pepsee en **Inde**) et les pompes à pédale actionnées au pied.

conséquent nécessaire d'intégrer les stratégies de gestion de l'eau à des stratégies nationales plus vastes de développement durable et de réduction de la pauvreté.

Accroître l'accès dans les pays en développement

Le défi consistant à élargir l'accès à l'eau potable dans les agglomérations du monde en développement – où se produira la majeure partie de la croissance démographique mondiale au cours de la prochaine décennie – et notamment dans établissements informels et les taudis urbains – peut être relevé en adoptant diverses mesures, notamment grâce au renforcement de la gestion et du financement des sociétés publiques de distribution de l'eau, à l'amélioration du fonctionnement et de l'entretien des réseaux de distribution d'eau, à un meilleur amortissement des coûts, à la conservation de l'eau, à des politiques destinées à encourager les petits prestataires de services d'eau et à des partenariats avec les organismes communautaires

Une meilleure sécurité d'occupation et un plus grand accès au crédit sont importants pour encourager les investissements des ménages dans des systèmes de distribution d'eau. En milieu rural, il faut un appui technique et financier accru de la part des gouvernements, des autorités locales et de la communauté internationale en vue de creuser et d'entretenir des puits et les autres sources d'eau afin d'accroître l'accès à l'eau potable.

Alors que les ressources en eau se raréfient, il y aura des incitations plus grandes à chercher des sources d'approvisionnement moins classiques, comme le dessalement de l'eau de mer et la récolte de l'eau de pluie.

Gestion décentralisée des ressources en eau

La gestion des ressources en eau potable incombe généralement aux autorités locales, souvent par l'intermédiaire des sociétés de distribution de l'eau. Outre le fait de renforcer les capacités des gouvernements nationaux et locaux à réglementer la gestion des ressources en eau, on peut améliorer les services sur les plans technique et financier en rendant les prestataires de services d'eau plus autonomes par rapport aux gouvernements et plus responsables à l'égard de leurs clients. Les gouvernements nationaux, les autorités locales et les sociétés de distribution de l'eau peuvent améliorer leurs services grâce à des partenariats avec d'autres protagonistes, notamment les entrepreneurs privés, les groupes de consommateurs d'eau, les organisations communautaires locales, les groupes de femmes et les autres organisations de la société civile.

Exemples de succès

Les pays ont adopté diverses démarches face aux besoins des pauvres en eau :

En **Afrique du Sud**, la nouvelle loi sur l'eau prévoit que chaque ménage doit être approvisionné gratuitement de 200 litres d'eau par jour.

En **Côte d'Ivoire** et au **Sénégal**, la tarification augmente avec la quantité d'eau consommée, à partir de niveaux très bas pour une quantité minimale.

La **Colombie** a un système de subventions de solidarité avec les ménages où la catégorie la plus pauvre bénéficie d'une aide, comparée à la catégorie la plus élevée, dont la facture d'eau est surchargée.

Des subventions ciblées liées aux revenus des ménages sont utilisées au

Chili, en **Côte d'Ivoire** et au **Sénégal**, où des subventions sont octroyées aux pauvres pour couvrir les coûts de raccordement au réseau.

Participation du secteur privé

Des cadres fiscaux et juridiques sains, transparents et prévisibles sont importants aux fins d'encourager la participation du secteur privé à l'amélioration des services liés à l'eau. Il en va de même pour les consultations publiques élargies. L'accès au crédit et les incitations économiques peuvent jouer un rôle important pour ce qui est d'encourager les petits prestataires à offrir des services dans les zones urbaines et rurales qui ne sont pas encore adéquatement desservies.

Plans intégrés de gestion des ressources en eau

Les plans nationaux de gestion et d'utilisation efficace des ressources en eau, comportant des allocations suffisantes pour une utilisation publique, agricole et industrielle, et protégeant en même temps l'écosystème, peuvent constituer de précieux outils pour assurer une gestion viable à long terme des ressources en eau pour faire face à une demande croissante, en tenant compte des conditions spécifiques de chaque pays.

Efficacité dans le domaine agricole

Comme l'agriculture est le plus gros consommateur d'eau, des améliorations modestes pour une utilisation efficace des ressources en eau dans ce domaine – par exemple grâce à de meilleurs systèmes de transport de l'eau et d'irrigation – peuvent libérer des volumes importants d'eau en vue d'une utilisation publique ou industrielle, et pour alléger la pression liée aux investissements dans de nouvelles infrastructures.

Réforme de la tarification et meilleur financement des ressources en eau

Un meilleur ciblage des subventions destinées aux pauvres dans le domaine de l'eau, en fournissant un service minimum gratuit et en recourant à une augmentation des tarifs globaux parmi les grands usagers : voici certaines des orientations politiques proposées dans un effort pour rendre l'eau plus abordable tout en favorisant une plus grande conservation de l'eau. D'autres orientations politiques susceptibles de contribuer à financer les systèmes d'approvisionnement en eau comprennent un système de fonds autorenouvelables en vue du financement de l'eau potable, une amélioration des preuves de solvabilité, un meilleur accès aux marchés des capitaux des autorités municipales, des garanties d'emprunt, un remboursement des dettes ou des accords d'annulation de la dette, ainsi que l'accroissement de l'aide publique au développement (APD).